

VILLERS-SAINT-SÉPULCRE

Alain Vasselle, président du Symove, s'est rendu sur le site, lundi 5 octobre

Le projet de centre multifilières «avance doucement mais sûrement»



Le Symove, présidé par Alain Vasselle (au premier plan) s'est rendu sur le site retenu pour évoquer l'état d'avancement du projet.



Le centre multifilières occupera 5 des 60 hectares de l'ancien site de Sabic GE Plastics.

Le 15 septembre - pour le plus grand bonheur des membres de l'Accide, qui s'opposent à ce projet mené par le Syndicat mixte Oise verte environnement (Symove) - le Département a fait savoir que la commission chargée de plancher sur la révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers avait marqué son opposition à l'implantation de l'incinérateur du Grand Beauvaisis, prévu sur 5 des 60 hectares de l'ancien site de Sabic GE Plastics, à Villers-Saint-Sépulcre, en émettant un avis favorable pour le futur plan (par 21 voix contre 4) (lire *Oise hebdo* n°812).

Les membres de cette commission considèrent en effet que «les installations existantes dans le département suffisent à répondre aux besoins», et ce au moins jusqu'en 2023.

Alain Vasselle, sénateur

UMP présidant le Symove n'est pas du tout du même avis. «Il y a aujourd'hui urgence à mettre en œuvre des solutions pérennes pour le traitement de nos déchets, sans lesquelles nous serons en difficulté dès 2013», assurait-il dans sa lettre ouverte en date du 22 septembre à l'attention d'Yves Rome, président socialiste du conseil général (lire notre précédente édition).

Le président du Symove se dit même d'attaquer le plan départemental d'élimination des déchets ménagers s'il n'intègre pas le centre multifilières du Symove, qui «respecte en tous points le Grenelle de l'environnement». «La dernière version du plan, soumise à la commission consultative, prévoit dans les installations futures la "valorisation énergétique», souligne Alain Vasselle. «Ceci constitue pour nous

une première avancée, même si elle ne reprend pas dans sa totalité le centre multifilières que nous avons élaboré», remarque-t-il.

UNE COMMISSION DE SUIVI CRÉÉE

Malgré cela, Alain Vasselle «reste serein». «Je persiste à penser qu'une solution dans laquelle le centre multifilières de notre syndicat aura sa place peut encore être trouvée», indique le président du Symove, qui organisait d'ailleurs une conférence de presse sur le site retenu pour faire le point sur les travaux, qui «avancent doucement mais sûrement», lundi 5 octobre. «Les industriels candidats pour devenir le délégataire de ce projet - qui devra se charger de financer, de construire et d'exploiter le futur centre multifilières pendant 20 ans - doivent

donner leur réponse pour le 13 novembre», précise Alain Vasselle. Une vingtaine de dossiers ont été retirés. Suivra une étude, qui durera plusieurs mois avant l'attribution, prévue au début de l'année 2010. La construction ne pourra débuter qu'après une enquête publique, d'une durée d'un an, pour s'achever au cours de l'été 2013. «Le centre multifilières devrait ainsi être opérationnel pour la fin de l'année 2013 ou le début de l'année 2014», conclut Alain Vasselle.

Le président du Symove tient à rassurer les opposants au projet. «Les fumées qui seront produites par l'incinérateur respecteront des normes extrêmement pointues, souligne-t-il. Un particulier qui fait un barbecue dans son jardin respirera plus de dioxyde de carbone que les

riverains...»

«Nous étudierons les propositions des industriels avec attention, notamment en ce qui concerne l'impact sur l'environnement, ajoute le président du Symove. Nous prendrons toutes les précautions nécessaires en allant au-delà des normes en vigueur, et en créant une commission de suivi indépendante (NDLR: dirigée par Marine Saint-Denis docteur en éco-toxicologie), dotée de moyens propres et ouverte aux associations.» «Notre centre correspond aux besoins de notre territoire, les techniques utilisées sont éprouvées, elles privilégient une valorisation optimale», conclut Alain Vasselle.

Cela suffira-t-il pour apaiser les esprits échauffés ?